

## Compétition

### Gymnastique féminine

#### Concours interdépartemental Jeunesses-Aînées

#### Circulaire

**Samedi 24 et dimanche 25 mai 2025**

<b>Jeunesses</b> : samedi 24 mai 2025	<b>Aînées</b> : dimanche 25 mai 2025
<b>Responsable jury</b> : PHILBERT Anne-Claude et PAQUIER Laura	<b>Responsable jury</b> : GIRARDIN Isabelle
<b>lieu</b> : Roulans	
<b>Directeur concours</b> : JUILLERAT Véronique et CROTET Brice	

<b>Organisateur</b>	Comité Interdépartemental Doubs - Haute Saône – Territoire de Belfort
<b>Association· déléguée à l'organisation</b> : L'AISC Roulans	
<b>DROITS D'ENGAGEMENT</b>	6 € par gymnaste (cf livret de l'AG 2025) – paiement en fin de saison
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p>Via la zone instance de votre association : « inscription à une compétition » Les inscriptions doivent être effectuées pour <b>le 29 avril dernier délai</b>.</p> <p><b>Pour tout problème d'inscription envoyer un mail à l'adresse :</b> <a href="mailto:FSCF.CD257090.ComGFf@gmail.com">FSCF.CD257090.ComGFf@gmail.com</a> objet : Jeunesses-Ainees 2025 – nom de votre club – pb inscription</p> <p><b>Pour tout changement de catégorie, après le 29 avril, envoyer un mail à l'adresse :</b> <a href="mailto:FSCF.CD257090.ComGFf@gmail.com">FSCF.CD257090.ComGFf@gmail.com</a> objet : Jeunesses-Ainees 2025 – nom de votre club – changement catégorie</p>
<b>QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF</b>	À compléter obligatoirement. Lien vers le <a href="#">questionnaire administratif</a>
<b>JUGES</b>	Pour la bonne organisation de la compétition, inscription des juges en respectant les quotas indiqués sur <b>le règlement de la compétition</b> . <i>Sur cette compétition, les juges à blanc ne sont pas acceptés.</i>
<b>HORAIRES - JURY</b>	Ils seront mis en ligne ultérieurement ainsi que la composition du Jury Les palmarès auront lieu à la fin de chaque journée de compétition.
<b>LE RÈGLEMENT</b>	Il est joint à la présente circulaire.
<b>REPAS HERBERGEMENT</b>	Les repas des juges et secrétariat sont pris en charge <b>par le CD 25 70 90 (forfait)</b> , <b>cependant</b> il est nécessaire de compléter la « fiche individuelle de réservation » même si vous ne prenez rien. Lien vers la <a href="#">fiche individuelle de réservation</a>

Bien amicalement et à bientôt !